

avec le Secrétaire général des Nations Unies. Peut-il dire à la Chambre si, au cours de ses entretiens avec U Thant, il a été question de la guerre entre le Nigéria et le Biafra, notamment la suppression de certains des obstacles qui freinent les secours dont le premier ministre a parlé dans son discours pendant le débat sur l'Adresse et les possibilités actuelles d'une intervention des Nations Unies en vue d'obtenir un cessez-le-feu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne peux donner qu'un aperçu général, estimant qu'il serait malavisé de donner des détails sur les entretiens, dont le caractère confidentiel est très important. J'ai voulu me rendre compte moi-même si le Canada pouvait utilement prendre de nouvelles initiatives aux Nations Unies et je n'ai reçu à cet égard aucun encouragement du Secrétaire général.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a-t-il pu savoir du Secrétaire général si les Nations Unies pourraient intervenir en faveur de l'établissement de couloirs utilisables pour l'acheminement des secours?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, et il me serait difficile de parler au nom des Nations Unies.

LA FONCTION PUBLIQUE

LES OCCASIONS D'EMPLOI POUR LES FEMMES

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, me permettrait-on de reformuler une question dont j'ai essayé de saisir le président du Conseil du Trésor, le 10 novembre? Comme au cours de la dernière fin de semaine le président de la Commission de la fonction publique du Canada a déclaré qu'il y aurait discrimination dans les occasions d'emploi à l'endroit des fonctionnaires du sexe féminin; entreprendra-t-il une enquête sur cet état de choses?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je suggère au député de lire le discours du président de la Commission de la fonction publique, dont je lui enverrai une copie. C'est une analyse d'une situation qui se reflète peut-être ici même, jusqu'à un certain point. Il s'agit de parvenir à une reconnaissance satisfaisante des droits et de la compétence des femmes, même au Parlement. Le président a signalé simplement que cette situation existait également dans la Fonction publique.

M. Mather: Monsieur l'Orateur, j'aimerais...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député veut poser une question supplémentaire. Je dois lui dire que je fais les mêmes réserves. S'il voulait bien regagner son siège, il me serait plus facile de lui indiquer que je fais les mêmes réserves aujourd'hui que la semaine dernière sur les questions concernant des déclarations faites hors de la Chambre par d'autres personnes que les ministres. Peut-être la question supplémentaire devrait-elle être posée différemment.

M. Mather: Monsieur l'Orateur, je veux simplement demander au ministre si, malgré ses déclarations, il se penchera sur cette situation en général?

LA FISCALITÉ

L'ÉTUDE DE LA TAXE DE VENTE ET DES TAXES SPÉCIALES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur j'ai une question à poser au ministre sans portefeuille député d'Essex-Ouest. Étant donné que le ministre des Finances a déclaré que le gouvernement étudierait la taxe de vente et les taxes spéciales à la consommation dès que le Parlement et la nation auront pris connaissance des propositions contenues dans le Livre blanc sur la fiscalité, déposé la semaine dernière, peut-il nous dire quand et comment cette étude sera réalisée? Aurons-nous aussi un Livre blanc sur ces taxes et, dans l'affirmative, à quelle date?

L'hon. H. E. Gray (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, l'article 1.19 du Livre blanc sur la réforme fiscale dit ce qui suit au sujet de l'impôt sur le revenu:

Il doit avoir la priorité dans le programme de réforme de l'impôt. La réforme de la taxe de vente n'est pas aussi urgente et pourra être entreprise après que l'on aura donné suite aux propositions que renferme le présent Livre blanc.

Je pense que la citation se passe de commentaires. Je dirai en terminant que la méthode d'étude de la taxe de vente sera annoncée en temps et lieu.

L'hon. M. Stanfield: J'en conclus qu'il s'agit là d'une possibilité assez éloignée. Ai-je bien compris? Le gouvernement a-t-il l'intention de soumettre à la critique du pays et du Parlement les propositions relatives à l'impôt sans leur donner aussi l'occasion d'étudier, dans le même contexte, les fluctuations de la taxe de vente et des taxes spéciales à la consommation, ce qui pourrait fort bien changer l'optique dans laquelle ils considéreront les propositions spéciales du Livre blanc?

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, les députés et les citoyens jugeront probablement